



# World Health Organization Organisation mondiale de la Santé

CINQUANTE ET UNIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Point 32 de l'ordre du jour provisoire

**A51/24**  
23 avril 1998

## **Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies**

### **Nomination de représentants au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS**

L'Assemblée de la Santé est invitée à nommer trois représentants au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS pour remplacer un membre et un membre suppléant dont le mandat vient à expiration à la clôture de la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé ainsi qu'un membre qui est décédé pendant l'exercice de son mandat.

1. En vertu des Statuts de la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies et conformément à la résolution WHA2.49 de la Deuxième Assemblée mondiale de la Santé, le Comité des Pensions du Personnel de l'OMS se compose de neuf membres (et de neuf membres suppléants) dont trois sont nommés par l'Assemblée de la Santé et trois par le Directeur général, les trois autres étant élus par les participants à la Caisse des Pensions.
2. A l'heure actuelle, les représentants de l'Assemblée de la Santé sont les suivants :
  - 1) membres nommés par la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé pour trois ans, à partir de 1995 (décision WHA48(11)) :
    - le Dr J. Larivière, membre de la délégation du Canada à la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé;
    - le Dr V. Tangcharoensathien, membre de la délégation de la Thaïlande à la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé (en qualité de suppléant);
  - 2) membres nommés par la Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé, pour trois ans, à partir de 1996 (décision WHA49(9)) :
    - le Professeur H. Agboton, membre de la délégation du Bénin à la Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé;

- le Dr S. Tapa, membre de la délégation des Tonga à la Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé (en qualité de suppléant), qui a été remplacé par le Dr L. Malolo après son départ à la retraite.<sup>1</sup>

3) membres nommés par la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé, pour trois ans, à partir de 1997 (décision WHA50(9)) :

- le Professeur B. A. Roos, membre de la délégation de la Suisse à la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé;
- le Dr A. J. M. Suleiman, membre de la délégation d'Oman à la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé (en qualité de suppléant).

3. Le mandat du membre et du membre suppléant nommés par la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé vient à expiration à la clôture de la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé. Le Professeur Béat Roos, nommé par la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé, est décédé le 9 mars 1998.

## **PROCEDURE DE NOMINATION DES MEMBRES ET DES SUPPLEANTS**

4. Reconnaissant qu'il est important d'assurer la continuité dans la représentation de l'Assemblée mondiale de la Santé au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS et au Comité mixte de la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies, et étant donné la complexité des questions à examiner par le Comité des Pensions qui a récemment décidé de se réunir dorénavant tous les deux ans et non plus chaque année, la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé a décidé de suivre la pratique de plusieurs autres organisations en désignant nommément des représentants de délégations à l'Assemblée de la Santé, ce qui donne à cette dernière la possibilité, si elle le désire, de désigner nommément des membres et membres suppléants pour un nouveau mandat.

5. Le principe des six représentants de l'Assemblée de la Santé au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS, un par Région de l'OMS, a aussi été respecté lors des précédentes Assemblées de la Santé.

## **QUESTIONS PORTEES A L'ATTENTION DE L'ASSEMBLEE DE LA SANTE**

6. L'Assemblée de la Santé voudra peut-être reconduire la nomination du Dr J. Larivière, membre de la délégation du Canada, en qualité de membre, et nommer le Dr B. Wasisto, membre de la délégation de l'Indonésie, en qualité de membre suppléant au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS.

7. L'Assemblée souhaitera peut-être nommer le Professeur J. Leowski, membre de la délégation de la Pologne, en qualité de membre du Comité des Pensions du Personnel de l'OMS, pour remplacer le Professeur Béat Roos jusqu'à l'expiration du mandat de ce dernier.

8. L'Assemblée souhaitera peut-être également témoigner sa gratitude aux membres sortants du Comité pour les services qu'ils ont rendus à l'Organisation.

= = =

---

<sup>1</sup> Voir décision WHA50(9).